LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
EN PROVINCE

Nous recevons de nos correspondants des détails complémentaires sur le scrutin de dimanche dernier.

Nous les donnons par département.

Aisne. — Les radicaux sont battus à Saint-Quentin par les socialistes.

Allier. — Le « bloc » reçoit un soufflet dans un grand nombre de communes.

A Avermes, Besson, Noyant, Bressolles, Chevagnes, Coulandon, Laferté-Hauterive, Montilly, Neuvy, Saint-Gérand-de-Vaux, Saint-Voir, Toulon, Montaigu-le-Blin, Thionne, Marcillat, Monétier ce sont les listes libérales qui triomphent à une forte majorité.

A Cressanges-le-Vieux, 12 libéraux sont élus; à Ferrières, 16 libéraux triomphent; à Commentry, Hérisson, Chantelle, Montmarault, Theneuille, Néris, Cérilly, ce sont des progressistes qui l'emportent sur les radicaux. A Néris, le fameux sénateur blocard Boissier est battu à une forte majorité par M. Aubel, maire sortant, qui est réélu avec toute sa liste.

A Châtelperron, Liernolles, Coulanges, les libéraux triomphent avec éclat ainsi qu'à Aubigny, Aurouer, Châtillon, Rocles, Château, Cosnes, Neure, Saint-Pourçain-sur-Besbre, La Chapelle, Chézy, Paray-le-Frésil, Saint-Martin-des-Laids, Vieure, Saint-Loup, Marigny, Meillers. Leur majorité est écrasante sur les listes adverses.

A Gannat, la liste radicale de M. Deferne, député, est élue.

A Saint-Pourçain, grâce aux efforts de l'*Action libérale*, il n'y a que 2 radicaux élus au premier tour. Les ballottages semblent favorables aux libéraux.

Alpes (Basses-). — Les antiministériels sont élus à Castellane.

Ardèche. — Au Cheylard, succès complet pour les libéraux qui, pour mieux marquer leur programme, portaient sur leur liste l'ancien directeur de l'école libre, aujourd'hui sécularisé.

L'échec des ministériels leur est d'autant plus sensible qu'à leur tête marchait l'ancien député de la circonscription, M. Sauzet, qui escomptait son succès dans ces élections municipales pour préparer sa candidature législative en 1906 contre son ancien et heureux concurrent, M. de Gailhard-Bancel.

Cantal. — Le député du « bloc » Hugon subit un gros échec à Saint-Flour, où la liste antiministérielle triomphe. Le député avait mené une ardente campagne. Nous gagnons une grosse commune, Malompèze; nous gagnons également Chaudesaigue.

Calvados. — Les libéraux ont obtenu un gros succès à Tallevende, importante commune.

Charente-Inférieure. — M. Combes arrive le 17e sur 23. Ce n'est pas brillant. A Jonzac, 4 libéraux élus. Ce sont des sièges gagnés.

Cher. — Les libéraux ont 10 élus sur 12 à Barlieu. C'est ainsi la liste de l'*Action libérale* qui passe. Les socialistes chantaient victoire d'avance. Maintenant, ils baissent l'oreille.

Corrèze. — A Argentat, 4 antiministériels se présentaient contre le Conseil ministériel sortant; 3 sont élus, 1 en ballottage.

Creuse. — Les modérés l'emportent à Felletin, à Chambon, à Mainsat, à Levaveix-les-Mines. La liste du député Simonet est battue dans sa propre commune à Saint-Sylvain. Nous triomphons à Dontreix.

Doubs. — Dans la campagne, les résultats sont en majorité favorables aux libéraux.

Eure-et-Loir. — A Maintenon, 12 antiministériels, 2 ministériels, 2 ballottages favorables aux libéraux.

Gard. — Dans un grand nombre de communes, les libéraux sont élus: A Caissargues, à Aubais, à Lédenon, à Bessèges, à Milhaud (Conseil gagné); à Sénéchas; à Lavernarède, à Bernis, à Aujargues, à Marguerittes, à Saint-Quentin-la-Poterie, à Barjac, à Avre, à Gagnières, etc. Des troubles ont eu lieu à Bouillargues et à Manduel. Les urnes sont à la préfecture.

Indre-et-Loire. — A Saint-Avertin, les radicaux échouent complètement. Sur 14 élus, il y a 13 libéraux. Gros succès. A Chargé-sur-Loir, la liste libérale est élue tout entière.

Loire (Haute-). — Les antiministériels sont élus à Coubon, à Tailhac, à Ours-Mons, à Brives.

Lozère. — A Meyrueis, la liste catholique est élue entière contre la liste protestante préfectorale. Ce sont de belles représailles de l'expulsion des religieuses.

Manche. — Bonne élection à Saint-Vaast-la-Hougue. Antiministériels élus.

Maine-et-Loire. — A Angers, la majorité reste antiministérielle. Segré a bien voté. La majorité est acquise aux libéraux.

Dans le canton de Segré, 14 communes sont antiministérielles, 16 dans le canton de Pouancé dont 3 gagnées : Bourg-l'Évêque, Armaillé et Chazé-Henri. [illegible] pour le sous-préfet. Dans le canton de Lion-d'Angers, 11 communes antiministérielles. Canton de Condé, 8 communes antiministérielles. On gagne les communes de Beaufort, Brèches, Doué-la-Fontaine, Châteauneuf-sur-Sarthe, Saint-Jean-des-Mauvrets, Murs, Morannes. Aux Ponts-de-Cé, la liste libérale passe tout entière.

En somme, pour le département, c'est un gain de 50 à 60 voix pour les élections sénatoriales.

Marne. — Malgré une lutte acharnée, 14 libéraux sont élus à Epernay. Grâce à l'*Action libérale populaire*, la campagne électorale a été bien menée partout.

Meurthe-et-Moselle. — Dans le canton de Saint-Nicolas-du-Port, la plupart des communes ont élu des municipalités libérales. Grâce à l'*Action libérale*, gros succès notamment à Laneuville, Art-sur-Meurthe, Fléville et Lenoncourt.

Meuse. — Comme nous l'avons signalé, Bar-le-Duc est gagné. La liste libérale antimaçonnique est élue.

L'administration avait tout mis en œuvre pour faire échouer la liste antiministérielle. C'est un succès pour l'*Action libérale*.

Savoie (Haute-). — Les listes libérales sont élues à Abondance et dans tout le canton de [illegible].

Seine-et-Oise. — A Soisy-sous-Etiolles, la liste libérale est élue entièrement. Les 4 blocards de l'ancien Conseil restent sur le carreau.

A Corbeil, 21 antiministériels ont été élus.

Vendée. — Les libéraux sont élus à Longèves, près Fontenay-le-Comte.

Vienne (Haute-). — Les ministériels sont battus à Bellac. Une grande partie des communes de l'arrondissement de Bellac ont élu des libéraux.

INCIDENTS ÉLECTORAUX

Belfort, 4 mai. — De graves désordres ont marqué, à Belfort, la proclamation du dépouillement du scrutin. La municipalité ministérielle sortante a été réélue, grâce à une pression sans précédent. Des bandes internationalistes, pour fêter à leur manière ce succès, ont parcouru la ville en poussant des hurlements et ont totalement mis à sac un café qui se trouve situé en face de la Maison du Peuple, en dévalisant la caisse.

Ces scènes scandaleuses sont sévèrement jugées.

La Bassée, 4 mai. — Le maire sortant et réélu d'Anbers, M. Cordonnier, est mort à 1 h. du matin, des suites d'une attaque d'apoplexie dont il avait été frappé pendant le dépouillement du scrutin.

Elbeuf, 4 mai. — Des manifestations scandaleuses se sont produites à l'occasion de la proclamation du scrutin. Les révolutionnaires ont parcouru les rues, injuriant même les femmes et les enfants de leurs adversaires. Ces manifestations se sont reproduites devant les presbytères de Saint-Jean et de l'Immaculée, jusqu'à Caudebec.

Rodez, 4 mai. — Des journaux parisiens ont annoncé que dimanche dernier, au moment du dépouillement du scrutin à Saint-Affrique, la salle de vote avait été envahie et que des individus avaient profité du désordre pour substituer des paquets de bulletins à ceux qui avaient été extraits de l'urne.

Cette nouvelle est inexacte. Il ne s'est produit aucun incident à Saint-Affrique. Le scrutin et le dépouillement ont été opérés très régulièrement et n'ont pas provoqué la moindre protestation. (*Havas.*)

LES TROUBLES ÉLECTORAUX
DANS LE MIDI

Terribles bagarres — Nombreux blessés

On nous écrit :

Les troubles électoraux que nous avons signalés hier ont été d'une gravité exceptionnelle, et les mesures d'ordre qui ont été prises n'ont pu encore ramener le calme dans les localités où ils se sont produits.

Ces troubles ont été particulièrement graves à Florensac :

Le bureau de vote ayant été constitué illégalement, la foule fait irruption dans la salle, et des coups de revolvers sont tirés, blessant un grand nombre d'électeurs. Les barrages de troupes sont forcés. Des centaines d'électeurs s'engouffrent dans la salle.

Les soldats sont renversés, les portes brisées, les vitres volent en éclats. Dans la salle de vote, le tumulte est extrême. Bientôt le sang coule. Des pierres, des projectiles de toutes sortes sont lancés; les coups de feu se succèdent sans interruption. Plusieurs personnes tombent frappées par les balles. Les tables sont brisées, les bancs arrachés et jetés à la rue, les chaises volent d'un bout de la salle à l'autre; l'urne est réduite en miettes, les bulletins sont lacérés. Le désordre est indescriptible.

Le président du bureau, M. Fomairou, qui a abandonné son poste, est poursuivi; son écharpe est déchirée. Deux électeurs, MM. Fale et Lugan, sont jetés par la fenêtre. Enfin, la troupe intervient et entre en collision avec la foule qu'elle parvient à disperser après de nombreuses charges.

A Montagnac, le délégué de la sous-préfecture a refusé toute surveillance au parti conservateur malgré la promesse qui en avait été faite. 173 cartes appartenant à des étrangers ou à des inconnus ont servi à grossir la majorité ministérielle.

La ville est gardée par la gendarmerie, les chasseurs à cheval et l'infanterie. L'effervescence est à son comble.

A Servian, des rixes très graves ont éclaté. L'urne a été arrachée des mains d'un gendarme qui a été très grièvement blessé en cherchant à la protéger; elle a pu, néanmoins, être reprise et a été mise en lieu sûr.

A Boisseron, des bagarres se sont produites à la suite des manœuvres des ministériels qui, après avoir voté à Sommières, venaient encore prendre part aux opérations électorales dans cette localité.

On signale, enfin, des troubles très graves à Saussines et Villevayrac où des renforts de troupes sont envoyés d'urgence.

TRIBUNAUX

LE CRIME DE PHILONDEUX

Cour d'assises des Landes

Après deux journées de débats et une audience de nuit, et malgré une éloquente plaidoirie de Me Lalanne, du barreau de Saint-Sever, Castaing a été reconnu coupable du double assassinat de Philondeux avec circonstances atténuantes.

Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LA SUCCESSION FAIR

Les contestations civiles provoquées par la mort tragique des époux Fair, tués dans l'accident d'automobile de Pacy-sur-Eure, viennent de se terminer par une transaction.

Les héritiers de Mme Fair ont accepté des familles Vanderbilt et Oelrichs, héritières de M. Fair, une somme de 1 250 000 francs contre l'abandon de tous droits sur l'héritage de M. Fair évalué à 50 millions.

LE FOURRIER MARTIN

L'autorité maritime a infligé au fourrier Martin une peine disciplinaire de soixante jours de prison qu'il subit dans la prison maritime de Cherbourg.

LE « FASCINATEUR »
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Organe des récréations utiles de la Bonne Presse

Sommaire du numéro du 1er mai

1. Agriculture et projections — G. M. Coissac.
2. En auto — A. de Bonlaville.
3. Les œuvres de projection — Divers.
4. En Suisse, règlement — X.
5. Tribune libre — Divers.
6. Les dispositifs de projection — A. L. C.
7. L'art de la projection : Les ombres d'amateur — R. Lartigue.
8. Photographie : Le radium — G. H. Niewenglowski.
9. Le portrait en plein air — J. Carteron.
10. Recettes, procédés, formules.
11. Offres, demandes, échanges.
12. Bibliographie.

Envoi sur demande d'un numéro spécimen. Prix de l'abonnement : un an, 3 francs.

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris.

LES PRÉMONTRÉS DE FRANCE

L'Ordre illustre fondé en 1120 par saint Norbert, aux environs de Laon, dans un endroit qui porte encore aujourd'hui le nom de Prémontré, comptait en France avant la persécution religieuse six établissements : quatre monastères d'hommes et deux de femmes.

L'abbaye de Mondaye, au diocèse de Bayeux, fondée en 1859, comptait une vingtaine de membres. Le monastère de Saint-Pierre de Nantes, issu de l'abbaye de Mondaye, avait une douzaine de religieux.

Au diocèse d'Aix, l'abbaye de Saint-Michel de Frigolet, fondée en 1858 par le P. Edmond, avait un personnel de 40 à 50 religieux, y compris les Juvénistes. Le prieuré de Sainte-Foy de Conques (Aveyron) était sous sa dépendance, avec un personnel de 8 à 10 Pères et Frères.

En outre, l'abbaye de Frigolet, de concert avec celle de Mondaye, avait établi, en 1901, à Madagascar-Nord, une station de 5 missionnaires.

Un septième monastère, celui de Balarin, diocèse d'Auch, avait disparu avant la tempête.

Aussitôt que fut votée la loi des associations en 1901, les chanoinesses norbertines de Boulieu, diocèse de Valence, prirent le chemin de l'exil et allèrent, sous la conduite de leur abbesse, se fixer à Grimbergen, non loin de Bruxelles. Elles y sont toujours.

Quant au monastère des Norbertines du Mesnil-Saint-Denis, diocèse de Versailles, il a pu, grâce à son orphelinat, continuer une existence *précaire*, en attendant, il faut le craindre, l'exécution suprême.

Le but poursuivi par les sectaires est la destruction définitive de la Congrégation. Détruire la Congrégation, voilà leur *delenda Carthago*.

Ils ont voulu la mort des abbayes et des monastères de tout nom et de toute couleur. Et voilà qu'ils n'ont réussi qu'à faire *essaimer* les communautés.

Chassées de leurs ruches, les communautés en ont édifié d'autres, où elles ont pu.

Les Prémontrés de Mondaye se sont fixés à Bois-Seigneur-Isaac, diocèse de Malines, dans un ancien monastère d'Augustins. Ils y mènent la vie conventuelle, desservent le célèbre pèlerinage du Saint Sang, tout en évangélisant les paroisses du voisinage.

A Nantes, les Pères Prémontrés, qui ont tenu à honneur d'opposer une résistance passive à leur dissolution, attendent derrière de modestes barricades que le liquidateur vienne avec la force armée les arracher de leur monastère.

Le 15 avril 1903, les Prémontrés de Frigolet, sous la conduite de leur Abbé, vinrent à Dinant (Belgique) s'établir dans l'ancienne abbaye norbertine de Leffe. Ils y ont transféré leur scholasticat, leur noviciat et leur juvénat. Et ils y attendront patiemment des jours meilleurs.

Les religieux de Conques furent envoyés au prieuré de Storrington (Sussex, Angleterre). Le prieuré, ainsi renforcé, étend son action religieuse sur les contrées protestantes de son voisinage. Là encore la persécution aura servi la cause de Dieu.

La Mission de Madagascar, éprouvée par la mort et par les fièvres paludéennes, ne périclite pas : c'est le *grain de froment qui est tombé en terre, et qui meurt, pour germer, croître et porter de riches épis*.

A. Janne.

ÉCHOS RELIGIEUX

Paray-le-Monial

Un groupe important venu de Chalmoux (Saône-et-Loire) a fait hier son pèlerinage annuel à Paray-le-Monial.

Cérémonies expiatoires

Une messe de réparation à l'occasion de l'enlèvement des crucifix a été célébrée mardi, à la cathédrale de Saint-Malo, au milieu d'une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait tous les membres du barreau malouin.

—o—

Ce matin, conformément aux prescriptions de Mgr Douais, évêque de Beauvais, a eu lieu à la cathédrale de Senlis une messe solennelle de réparation pour l'enlèvement des crucifix des tribunaux. Cette messe a été célébrée par M. l'archiprêtre Dourleat, qui a prononcé une magnifique allocution.

Pendant cette cérémonie, tous les fidèles ont chanté d'un cœur ému le *Miserere*, « Nous voulons Dieu », « Pitié, mon Dieu ! »

Des communions nombreuses ont été distribuées, puis la foule a défilé pour baiser le Christ.

—o—

Mardi, à Bastia, à l'occasion de la fête de la Sainte-Croix, une magnifique procession du crucifix noir des Miracles s'est déroulée dans la ville, exceptionnellement, pour protester contre l'enlèvement du Christ.

Toutes les confréries assistaient à la procession. Le crucifix était suivi par une foule immense, chantant « Nous voulons Dieu ».

Cette manifestation grandiose a causé une impression profonde. Les révolutionnaires, malgré leurs menaces de contre-manifestation, sont restés tranquilles spectateurs.

LES SÉCULARISATIONS

Echec à un procureur

Dans les poursuites intentées aux anciennes religieuses de la Sainte-Famille, de Montpellier, qui ont comparu hier devant le tribunal correctionnel de cette ville, le ministère public avait conclu à une condamnation sévère et demandé la fermeture de l'école.

Le tribunal, dans des attendus longuement motivés, a rejeté les conclusions du ministère public et déclaré toutes les prévenues acquittées.

Crescendo

Ce n'est que grâce à sa puissante organisation que la maison du High Life Tailor, 12, rue Auber, ainsi que 112, rue Richelieu, peut faire face aux demandes sans cesse croissantes de ses complets à 69,50.

L'Institut catholique de Toulouse

La *Semaine catholique de Toulouse* a publié la traduction d'un Bref adressé par S. S. Pie X à Mgr l'archevêque de Toulouse et où nous lisons :

Nous avons hâte de vous exprimer les sentiments de gratitude de notre cœur paternel pour la lettre pleine et digne que notre cher fils Pierre Batiffol, recteur de votre Institut, Nous a apportée tout récemment de votre part au nom de cet Institut dont vous êtes le grand chancelier.

Certes, Nous n'ignorons pas avec quel zèle vous dirigez la marche de votre Institut dans la voie des prescriptions du Siège apostolique. Nous avons cependant éprouvé un vif plaisir à recevoir de vous un expressif témoignage de votre respectueuse déférence sur ce point, et cela notamment en cette question si grave qui touche à la défense des fondements mêmes de la foi chrétienne contre la témérité de certains esprits confiants à l'excès dans le jugement de la raison humaine.

En cette matière, un éloge particulier est dû aux maîtres distingués voués chez vous à l'enseignement de la théologie. Non seulement ils ont été les premiers à signaler le péril, mais ils se sont ensuite, parmi les premiers, employés, par la réfutation de ces nouveautés, à apaiser l'émotion et le trouble qu'elles avaient jetés dans nombre d'esprits.

Aussi quand, selon le devoir du magistère apostolique, Nous avons pris Nous-même les décisions opportunes sur cette question, et spécialement sur les précautions à prendre en vue de l'emploi légitime de la critique dans la science sacrée, Nos paroles, Nous le comprenons sans peine, ont été une consolation pour vous, puisqu'elles étaient comme une approbation de votre méthode.

Au reste, ce ne sont pas seulement les professeurs de la Faculté de théologie, mais tous ceux qui sont attachés à votre noble maison d'études que Nous savons être pleinement soumis au Vicaire de Jésus-Christ, et se faire un point d'honneur de la garde de la vérité catholique.

Continuez donc, chers Fils, à marcher dans la voie où vous êtes engagés, unis étroitement à Nous, confiants en Dieu; prenez courage dans les difficultés mêmes du temps, et travaillez, dans la mesure de vos forces, à hâter l'avènement de jours meilleurs pour l'Eglise indignement éprouvée chez vous.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Armand Adam, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, 75 ans, à Paris. — M. Jules Caussade, ancien magistrat, 79 ans. — M. Vimard, arbitre rapporteur près le tribunal de commerce de la Seine, 70 ans, à Paris. — M. Ernest Nicaud, beau-père de M. Paul Duché, directeur du *Nouvelliste de Bordeaux*, 67 ans, à Paris. — M. Fernand Gilles-Lagrange, censeur de la Banque de France, 73 ans, à Périgueux. — A Cannes, la princesse Ismet Toussoun, petite-fille du khédive Saïd pacha.

Touchante cérémonie

Le 3 mai a eu lieu une touchante cérémonie au Sacré-Cœur de Montigny-lès-Metz (Alsace-Lorraine). On fêtait les noces de diamant de Mme Félicie de Tinseau, entrée au Sacré-Cœur il y a soixante-douze ans et ayant fait profession le 3 mai 1844.

La vénérée jubilaire est une fidèle lectrice du *Pèlerin*.

M. A. Leroy-Beaulieu à Cambridge

M. A. Leroy-Beaulieu a fait hier à Cambridge (Etats-Unis) devant les membres du Cercle français Harvard une conférence sur « les relations de la Papauté et de la République française ». Il a insisté, en citant le pape Léon XIII, sur ce que l'autorité catholique ne saurait être défavorable à la forme républicaine du gouvernement.

Service funèbre

Les officiers retraités de Compiègne, ayant à leur tête comme président, le colonel de Verzel, ont fait célébrer ce matin, en l'église Saint-Antoine, un service funèbre à la mémoire de leurs frères d'armes décédés.

Le général Villars, les colonels Pellet, Desfandais et Rougon, ainsi que de nombreux officiers en activité de service, assistaient à cette cérémonie.

Meeting arménophile

Un meeting international arménophile a été tenu au Caire : 2 000 personnes environ y assistaient. L'assemblée a décidé de transmettre à l'Angleterre, à la France, à l'Italie et aux Etats-Unis l'écho des souffrances de l'Arménie, et de les supplier, au nom de l'humanité, d'intervenir avec toute l'énergie possible pour y mettre fin.

ÉCHOS DE PARTOUT

——— M. Fabre est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, en remplacement de M. Mercier, nommé conseiller à la Cour de cassation.

——— Le grand-duc de Russie Nicolas Michaïlowitch, accompagné d'un officier d'ordonnance, est arrivé hier à Paris.

Le grand-duc, qui venait de Cannes, va partir incessamment pour Saint-Pétersbourg.

——— L'Académie de médecine a élu hier membre titulaire dans sa section d'hygiène, M. Netter, en remplacement de M. Proust, décédé.

——— Le roi d'Italie vient de faire parvenir à l'amiral Gourdon, à Toulon, plusieurs médailles commémoratives du voyage en Italie, destinées à être distribuées à l'escadre de la Méditerranée.

——— Un arrêté préfectoral laïcise l'école publique de filles de Saint-Martin-de-Brem (Vendée), tenue par les religieuses de Mormaison.

——— Le gouvernement serbe aurait, paraît-il, décidé que le couronnement comme roi de Serbie de Pierre Ier aurait lieu le 15 juin, pour anniversaire de son élection au trône, dans le cloître de Zitcha, situé au sud de Kraljévo.

——— M. Vallé, ministre de la Justice, est arrivé à Tunis par le *Galilée* qui assure le service postal entre Marseille et Tunis. Il vient passer quelques jours auprès de son fils, juge au tribunal.

GUERRE & MARINE

MOUVEMENT DE NAVIRES

Le *Duguay-Trouin*, vaisseau-école des aspirants, est arrivé à Alexandrie.

Le croiseur cuirassé *Chanzy* est placé en réserve et remplacé dans l'escadre de la Méditerranée par la *Marseillaise*.

Le croiseur cuirassé *Desaix* remplacera le *Pothuau* dans la division de réserve de l'escadre de la Méditerranée.

LANCEMENT D'UN TORPILLEUR

Le torpilleur *290*, destiné à l'escadre du Nord, a été lancé hier au chantier de Grand-Quevilly, près Rouen.

Le lancement a parfaitement réussi.

LES GRÈVES EN MARS 1904

98 grèves, dont une de patrons boulangers, ont été signalées, en mars, à la Direction du travail.

Le nombre des ouvriers qui y ont pris part, connu pour 88 d'entre elles, est de 45 251. Il y avait eu, en mars 1903, 44 grèves et le nombre moyen de celles qui se sont produites, au cours du même mois, pendant les cinq dernières années, est de 52. L'année continue donc à être désastreuse.

Ces grèves ont éclaté dans 35 départements, et on en a compté: 30 dans le Nord, 8 dans l'Hérault et les Bouches-du-Rhône, 7 dans l'Aude, 4 dans les Pyrénées-Orientales et la Seine, 3 dans les Alpes-Maritimes, le Cher, la Dordogne, l'Eure, la Loire, la Haute-Marne, le Morbihan et la Somme et 1 dans 21 autres départements.

Des 98 grèves commencées en mars, 89 ont pris fin, après avoir duré respectivement : 18, un jour ou moins de un jour; 8, deux jours; 7, trois jours; 6, quatre jours; 6, cinq jours; 6, six jours; 8, sept jours; 2, huit jours; 4, onze jours; 2, treize jours; 1, quinze jours; 3, seize jours; 1, dix-sept jours; 2, dix-huit jours et 1 dix-neuf jours.

Si l'on y ajoute 8 grèves anciennes terminées après avoir duré respectivement 128 jours, 76 jours, 47 jours, 43 jours, 41 jours, 40 jours, 21 jours et 12 jours, on trouve 77 conflits terminés avec les résultats suivants : 17 réussites, 43 transactions ou réussites partielles, 17 échecs.

Mouvement syndical

Pendant le mois de mars 1904, le ministère du Commerce a été avisé de la création de 2 Bourses du travail, 2 Unions de Syndicats ouvriers, 14 Syndicats patronaux comptant 248 membres, 62 Syndicats ouvriers comptant 6 835 membres, et de la dissolution de 11 Syndicats patronaux comptant 168 membres; 25 Syndicats ouvriers comptant 886 membres, 2 Syndicats mixtes comptant 68 membres.

LES GRÈVES

Remiremont. — 220 ouvriers du tissage de Saint-Etienne viennent de se mettre en grève; ils demandent le renvoi du directeur et la suppression de certains genres de travaux pour les ouvriers conduisant trois métiers.

Vallauris (Alpes-Maritimes). — La grève des ouvriers potiers continue, 40 fabriques ont fermé.

Le président des Syndicats ouvriers a exposé les revendications des grévistes aux patrons, qui ont promis de répondre aujourd'hui.

Tunis. — Les grévistes sont au nombre de 2000. La grève s'étend chez les cordonniers et les menuisiers. Quelques bandes parcourent les rues.

Les entrepreneurs se sont déclarés disposés à accorder satisfaction aux réclamations des grévistes.

La plupart des grévistes sont de tout jeunes gens, il n'y a pas parmi eux plus de 300 hommes faits. Tous les grévistes, sauf quelques indigènes, sont italiens : ils réclament une augmentation de salaire et la journée de dix heures. Les salaires des ouvriers maçons sont actuellement inférieurs à ceux de France, mais supérieurs à ceux d'Italie.

L'EXPÉDITION POLAIRE TOLL

M. Brousniew, qui a fait partie de l'expédition polaire du baron Toll, vient d'arriver à Saint-Pétersbourg de Iakoutsk. Le baron Toll, en partant pour la terre de Bennett, avait confié à l'ingénieur Brousniew la mission d'aller à sa rencontre, si la *Zaria* ne parvenait pas à atteindre l'île de Bennett, et d'embarquer son détachement. D'après M. Brousniew, le baron Toll est probablement mort de faim et de froid.

En allant de Bennett à la Nouvelle-Sibérie, il devait rencontrer une clairière entre les glaces, dont la traversée était impossible à une époque si sombre et si froide, lorsque l'eau est couverte de « suif ». Il n'avait de provisions que pour quatorze jours. Il avait également trop peu de vêtements. Ils avaient tué au total six rennes, ce qui était insuffisant pour confectionner à quatre hommes les costumes nécessaires. Ensuite, ils n'avaient pu s'approvisionner de bois en quantité suffisante. Le manque de provisions empêchait également le baron Toll d'hiverner à Bennett.

RUBINAT LLORACH cette célèbre source purgative est l'objet de tant de substitutions et de contrefaçons qu'il faut exiger chez tous les pharmaciens Rubinat-Llorach, étiquette jaune, écusson rouge. Exposition universelle de Paris 1900. — Grande médaille d'or.

MIETTES

Dans les combats qui se livrèrent autour de Paris, Français et Prussiens ont également admiré l'héroïque dévouement des Frères des Écoles chrétiennes, s'en allant à travers les balles, chercher les blessés, pour les porter ensuite à l'ambulance.

Le 19 décembre 1870, le Fr. Néthelme, professeur de l'école Saint-Nicolas, fut atteint par une balle prussienne, tandis qu'il exerçait son ministère de brancardier. Après deux jours de souffrances, le Frère mourut.

Le Frère était à peine enseveli, qu'un jeune homme se présenta au Fr. Philippe, le supérieur.

— Je viens, dit-il, du département de la Lozère, pour prendre la place de mon propre frère Néthelme, qui a été tué.

— Avez-vous le consentement de votre famille ? demanda le vieillard.

— Mon père et ma mère, répondit le jeune homme, m'ont embrassé et béni avant de me laisser partir.

C'est la chevalerie dans son héroïque grandeur, dans sa sublime simplicité!

Nos amis défunts

M. le baron d'Yversen, lieutenant au 6e dragons, gendre du colonel de Villebois-Mareuil, dont les obsèques ont eu lieu le 6 mai, à Evreux. — Mme Guiraud de La Fleurousié, des Dames hospitalières de Lourdes, à 62 ans. — M. Barthélemy Doby, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), le 26 avril, à 85 ans. — Mme Boisselet, à La Roche-sur-Linotte (Haute-Saône), le 22 avril, à 77 ans.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT!
(300 jours d'indulgence)

ŒUVRES DE MER

La Société des Œuvres de mer reçoit de Londonderry (Islande) la dépêche suivante qui fait connaître les résultats de la croisière du navire-hôpital sur les côtes Sud d'Islande.

On sait que le *Saint-François-d'Assise*, qui vient d'assister notre flottille islandaise, est en route pour Terre-Neuve et que la relâche à Londonderry n'a d'autre but que de compléter son combustible.

Londonderry, 3 mai 10 h. 54 matin.

36 jours à la mer — 19 jours de croisière — traversée dure, tout va bien — 68 navires rencontrés et visités — recueilli l'équipage d'un navire naufragé — 550 lettres distribuées — mauvais temps.

Souscriptions reçues du 20 avril au 1er mai 1904

Mlle Prevost, 3 fr. — Mme d'Arneville, 20 fr. — M. Paul Colins, 20 fr. — M. H. Taillandier, 25 fr. — M. Clerc Rampal, 10 fr. — M. G. G., 200 fr. — Chambre Syndicale des agents de change de Paris, 500 fr. — M. Paillart, 20 fr. — Mme Boez, 20 fr. — M. Boucherat, 20 fr. — M. Léon Chevallier, 20 fr. — Mme Delaborde, 10 fr. — Mme Herpe, 10 fr. — M. Gérard, 5 fr. — Mme Régeard, 15 fr. — Mme Gérard, 20 fr. — M. F. d'Haranguier de Quincerot, 20 fr. — M. Colombe, 10 fr. — M. le vicomte de Sayve, 10 fr. — M. [illegible] 10 fr.

M. L. Dufresne, ancien officier de marine, 20 fr. — Mme Dormoy, 4 fr. — M. Bourdeleau-Legrand, 5 fr. — M. l'abbé Fevry, 20 fr. — M. Ducharme, 15 fr. — M. l'abbé Brives, 3 fr. — M. Wallon, 20 fr. — M. F. Courage du Parc, 3 fr. — M. Achet, 10 fr. — M. de la Villarmois, 20 fr. — Mme Cormier, 10 fr. — M. l'abbé Maurel-Paret, 20 fr. — Mme S. Pierron, 10 fr. — M. le Dr Chabanet, 10 fr. — M. Ch. de Kerdrel, 20 fr. — M. le lieutenant-colonel de Breuvand, 20 fr. — M. le commandant Trillot, 20 fr. — Un lecteur du *Correspondant*, 6 000 fr. — M. Henri Gallice, 1 000 fr. — Mme A. Feavel, 20 fr. — M. A. Iweins, 100 fr. — Mme Famin, 40 fr. — Mme Marie Bigret, 10 fr. — Compagnie d'assurances générales maritimes, 200 fr. — Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 200 fr.

Comité de Paris: M. l'amiral et Mme Charles Touchard, 20 fr.; Mme Hubwer, 100 fr.; Mme Hombern, 10 fr.; M. Edouard Laurent, 100 fr.; Mme Bouttilier, 5 fr.; — Mme Duprat, 20 fr.; Mme Gaston Touchard, 20 fr.; *Souscriptions recueillies à Paris par l'intermédiaire de Mme Taconet, vice-présidente du Comité du Havre*: Mme Harard, 12 fr.; Mlle Blanchard, 12 fr.; Mme de Sauville, 10 fr.; M. Léon Couturier, 10 fr.; M. Dieudonné, 20 fr.; Mme Gastambide, 5 fr.; Mme Thion de la Chaume, 10 fr.; Mme Hippolyte Gérard, 12 fr.

M. E. Schlumberger, 20 fr.; Mme la comtesse Najac, 20 fr.; Mme Chavras, 12 fr.; M. le marquis de Chambonas, 20 fr.; Mme Detroyat, 12 fr.; Mme Courderoy, 20 fr.; Mme René Berge, 50 fr.; Mme Quesnel, 12 fr.; Mme de la Goisnée, 12 fr.; Mme Félix Faure, 20 fr.; Mme Raoul-Duval, 12 fr.; Mme Barrabant, 10 fr.; Mme Régnier, 10 fr.; Mme Gustave Perdrix, 20 fr.; Mme Dallemagne, 10 fr.; Mme Bochenspiaux, 5 fr.; Mme Cheurlot, 20 fr.; Mme de Fontmagne, 15 fr.

Adresser les souscriptions au siège de l'œuvre, 18, rue de la Trémoille, VIIIe.

LA « CROIX ILLUSTRÉE »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 8 MAI

Antonine, roman adapté de l'anglais, par Paul d'Hardouville, avec 3 illustrations de Jonzac. — La monnaie, par José Naver, avec plusieurs dessins représentant les divers genres de monnaie. — La providence des touts-touts, croquis humoristiques par Hemmler. — Au menu, nouvelle de Max Reboull. — Hygiène de l'enfance : conseils aux jeunes mères par Mme Marguerite de Saint-Genès. — Jeux d'esprit, par Félix Jean. — Le chemin dans la forêt, d'après E. Salentin.

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus par l'*Extrait capillaire des Bénédictins du Mont Majella*, qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon, f° mandat, 6 fr. 85, à l'administrateur Senet, 35, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Nous rappelons à nos amis que toutes les productions de la Maison de la Bonne Presse sont en vente à ROME chez MM. JONQUIERES et DATI, *libraires et négociants d'objets religieux, piazza S. Luigi dei Francesi, 34-35, où on peut se les procurer.*

ANÉMIE — PAUVRETÉ DU SANG — CHLOROSE — NEURASTHÉNIE — CONVALESCENCE de toutes Maladies.

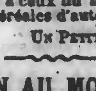

Guérison radicale en 20 JOURS par l'ÉLIXIR DE St VINCENT DE PAUL

Renseignements chez les SŒURS de la CHARITÉ, 108, Rue St-Dominique, Paris.

LE LABOUREUR

LES ROULEAUX

Le but premier qu'on se proposa en passant sur la terre labourée un cylindre ou rouleau fut sans doute de niveler le sol, afin de rendre plus faciles les travaux ultérieurs de fauchage, râtelage, etc., et de le serrer afin de favoriser la reprise des semences.

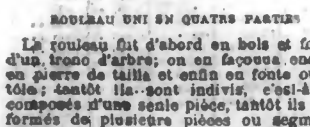

ROULEAU UNI EN QUATRE PARTIES

Le rouleau fut d'abord en bois et formé d'un tronc d'arbre; on en façonna ensuite en pierre de taille et enfin en fonte ou en tôle; tantôt ils sont indivis, c'est-à-dire composés d'une seule pièce, tantôt ils sont formés de plusieurs pièces ou segments ajustés sur le même axe à la suite les uns des autres. Ces rouleaux à surface unie sont dénommés *rouleaux plombeurs*, parce qu'ils « plombent », ils pèsent sur le sol pour le niveler et le serrer.

Ils servent aussi à entourer les petites graines dans les terres ameublies, à briser la croûte qui se forme à la surface du sol après l'hiver et les hâles.

Toutefois, on leur reproche de trop lisser la terre, en sorte que, s'il pleut sur un roulage en terrain fort, la surface se durcit comme une glace, ce qui empêche l'aération du sol, la sortie et la bonne venue des plantes et nécessite un nouveau roulage ou un hersage pour briser cette croûte. De plus les rouleaux lisses ou unis ne brisent pas ou presque pas les mottes dures qu'ils rencontrent; ils les enfoncent dans le sol où elles restent à l'état de bloc inerte.

Pour obvier à ce double inconvénient, on a inventé les rouleaux articulés, ou squelettes, ou brise-mottes. Ils sont formés d'une série de disques à bords tantôt arrondis, tantôt dentés. Peu de mottes résistent à l'action du rouleau denté ou *rouleau croskill*, tant qu'il n'est pas engorgé; le rouleau à disques arrondis ou cannelés exécute un travail qui tient à la fois du plombeur et du croskill; c'est celui qui rend le plus de services, et les meilleurs, dans les conditions moyennes.

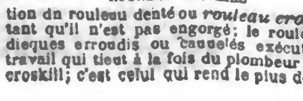

ROULEAU CROSKILL

Hersage et roulage des céréales d'automne au printemps

Le *Laboureur* revient chaque année sur cette double opération, l'une des plus utiles et des moins coûteuses pour les récoltes des céréales.

La plupart des cultivateurs sont maintenant d'accord sur les bons effets du roulage; mais beaucoup hésitent encore à herser leurs blés à la sortie de l'hiver; il leur semble que la herse va arracher, mutiler les pauvres petites plantes sur lesquelles on fonde tant d'espérances; en effet, après le hersage, le champ paraît comme saccagé, tandis qu'après le roulage il présente une surface bien régulière; or, le hersage détruit peut-être moins de plantes de blé que le roulage; sous le poids du rouleau, il y a toujours un certain nombre de tiges qui sont fortement étirées et déchirées au collet, tandis qu'elles glissent facilement entre les dents de la herse grâce à leur forme effilée; aussi les voit-on se relever bientôt plus vigoureuses.

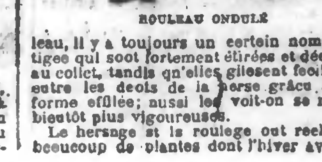

ROULEAU ONDULÉ

Le hersage et le roulage ont rechaussé beaucoup de plantes dont l'hiver avait dégarni les racines; ils ont ramené de la terre autour du collet, ce qui facilitera et provoquera le tallage, car c'est du collet que partent les tiges secondaires. Cette double opération a donc pour résultat d'enraciner beaucoup de plantes, de les fortifier toutes ou à peu près et de favoriser l'émission de nombreuses tiges qui se termineront par des épis aussi bien que la tige principale.

Enfin, le hersage détruit une foule de mauvaises herbes naissantes; c'est le meilleur et le plus économique des sarclages.

Autres instruments aratoires

Signalons encore trois instruments d'un usage moins constant, mais qui pourtant ont leur utilité dans certains cas.

La *ravale*, ou pelle à cheval, qui sert à niveler le sol, en ramassant la terre sur les « bosselures », pour la porter dans les dépressions de terrain.

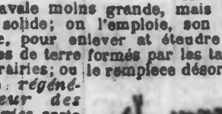

RAVALE

L'*étaupinoir* est une sorte de ravale moins grande, mais à tranche très solide; on l'emploie, son nom l'indique, pour enlever et étendre les monticules de terre formés par les taupes dans les prairies; on le remplace désormais par :

Le *régénérateur des prairies*, sorte de scarificateur à dents droites, et tranchantes qui peut ainsi pénétrer dans le sol durci des prés et lui donner une culture dont les effets sont identiques à ceux du hersage de printemps sur les céréales d'automne.

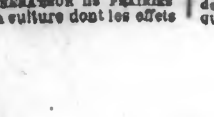

RÉGÉNÉRATEUR DE PRAIRIES

Un Petit Laboureur.

LE JARDIN AU MOIS DE MAI

Il faudrait le pinceau d'un artiste pour décrire le jardin au mois de mai; il éblouirait au regard ébloui des corbeilles de fleurs aux couleurs vives et variées émergeant de monceaux de verdure.

Le jardinier, fût-il doublé d'un artiste, fait plus prosaïquement les choses. En fait de fleurs, il se rappelle que le mois de mai est celui où l'on transplante zinnias, balsamines, reines-marguerites; où l'on arrache les plantes bulbeuses : jacinthes, tulipes, etc., qui ont jeté leur éclat au premier printemps.

En ce même mois de mai, il se souvient aussi que les arbres fruitiers et la vigne réclament tous ses soins, car c'est la saison où éclosent des myriades d'insectes parasites : une feuille roulée, un rameau flétri, une plante fanée, un fruit piqué dénotent la présence de l'ennemi; ne pas hésiter à retrancher le membre malade pour sauver le sujet et pour prévenir les pontes futures.

En mai, on ébourgeonne les arbres, on éclaircit les fruits trop serrés, on supprime les pousses inférieures à la greffe sur les arbres greffés à haute tige.

Au potager, on continue les semis d'avril et l'on ajoute ceux qu'on avait retardés à cause des gelées, tels que les haricots. On met en place aubergines, tomates, concombres, céleris, choux, etc. Pincer l'extrémité des fèves quand elles commencent à former leur fruit; enlever aux fraisiers leurs coulants inutiles; éclaircir les oignons et poireaux.

Voici plus que n'en peuvent faire les laboureurs occupés aux travaux des champs. Cependant, qu'ils n'oublient pas au moins de se ménager quelques choux, salades, carottes, haricots pour l'été; rien de triste pour une ménagère que d'avoir un jardin sous la main et rien à y prendre pour le repas de la famille; et rien d'agréable comme de pouvoir dire aux petits : le papa va rentrer fatigué du travail, allez au jardin lui chercher de quoi faire un bouillon, une bonne salade, etc.

La collection du « Laboureur-Revue »

Cette collection vient de s'enrichir d'un nouveau volume, le neuvième, année 1903.

Cet ouvrage de neuf beaux volumes, l'un des plus utiles qu'on puisse offrir, contient :

1° Tous les articles, notes, correspondances, renseignements juridiques, recettes de ménage;

2° Documents et articles sur les principaux événements économiques, commerciaux, sociaux et politiques de l'époque.

Des tables alphabétiques très soignées terminent chaque volume, ce qui permet de trouver immédiatement le renseignement cherché.

Cette collection constitue donc une véritable encyclopédie à l'usage des laboureurs et de tous ceux, si nombreux, qui s'intéressent à l'agriculture, soit au point de vue pratique, soit au point de vue économique.

Chaque volume coûte : broché, 3 francs; avec une belle et solide reliure, 4 francs.

L'ensemble des neuf volumes, formant une très belle bibliothèque agricole, est laissé pour le prix de 20 francs broché, et de 30 francs relié.

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris, VIIIe